



Une conférence électronique Afrique - Europe, novembre 2007

A propos du Groupe de Travail Afrique

Le partenariat stratégique Afrique-Union européenne pour l'eau et l'assainissement a été lancé à Johannesburg en 2002 et est mis en œuvre par la composante Afrique de l'Initiative Européenne de l'Eau. Le but de ce partenariat est d'apporter une contribution effective et conjointe de l'Afrique et de l'Europe à l'atteinte des OMD pour l'eau et l'assainissement en Afrique. Le partenariat a mis en place un Groupe de Travail Afrique (GTA) composé de représentants d'AMCOW-TAC, d'Etats membres de l'UE, de la Commission Européenne, de la société civile et du secteur privé, fonctionnant comme une plate-forme commune de dialogue sur les questions liées à l'eau.

Trois défis pour le développement du secteur de l'assainissement

L'assainissement a été choisi comme sujet prioritaire de discussion dans le plan de travail 2007. Le GTA a identifié 3 défis à relever pour faciliter la mise en œuvre des engagements internationaux et le développement des services d'assainissement :

1. La définition de politiques d'assainissement efficaces ;
2. Le soutien des collectivités locales pour assurer localement le développement des services d'assainissement ;
3. La mobilisation des financements pour la réalisation d'infrastructures et l'amélioration des services d'assainissement.

Une conférence électronique pour identifier les axes d'intervention

Durant trois semaines, du 5 au 24 novembre 2007, une conférence électronique s'est tenue sur ces 3 thèmes pour identifier, sur la base des expériences et de l'expertise des partenaires africains et européens, quels sont les modes d'intervention les plus appropriés pour relever le défi de l'assainissement. L'objectif final de cette conférence était de construire des messages partagés pour **contribuer aux réflexions de 2008, année internationale de l'assainissement**, notamment la réunion AfricaSan+5 et une rencontre Afrique-Europe de haut niveau.

Pour plus d'informations :

Retrouvez les documents de présentation et de synthèse de la conférence électronique sur les sites Internet de l'Initiative européenne pour l'eau (www.euwi.net) et du pS-Eau (www.pseau.org) ainsi que l'ensemble des contributions sur <http://groups.google.fr/group/sanitation-assainissement>
Contact : Christophe Le Jallé (le-jalle@pseau.org)

Trois thèmes d'échanges durant la conférence

1 - Les politiques et stratégies nationales d'assainissement sont indispensables pour le développement du secteur. Elles permettent de traduire une volonté politique en actions concrètes et constituent un cadre de référence pour le partage des rôles entre acteurs. Cependant de nombreux pays africains ne disposent que de politiques insuffisamment développées, incapables de fournir des réponses aux défis de l'assainissement : qui est responsable du secteur ? Quelles solutions techniques privilégier pour chaque segment de l'assainissement (i. accès à l'assainissement, ii. collecte des eaux usées et des excreta, iii. Traitement) ? Comment prendre en compte la demande des usagers ?

2 - Le renforcement et le soutien des collectivités locales pour relever les défis liés au développement des services d'assainissement

Parce qu'elles sont proches des usagers et des différents opérateurs locaux, parce que l'assainissement est un service public à construire localement, les **autorités locales** ont un rôle important à jouer dans l'amélioration du secteur. Mais pour jouer ce rôle, elles se heurtent à de nombreuses difficultés : absence de reconnaissance dans les législations nationales, manque de capacités financières et de compétences, absence de stratégies locales dédiées à l'assainissement, guichets de financement internationaux non ouverts aux acteurs décentralisés.

3 - Le financement des infrastructures et du service de l'assainissement.

La mobilisation de ressources, tant nationales que locales, pour le secteur de l'assainissement reste difficile. Cette tendance est renforcée par la perception encore prépondérante de l'assainissement comme une composante des projets d'eau potable et non comme une priorité qui peut être traitée de manière spécifique.

Qui a participé à cette conférence ?

Une centaine de participants se sont inscrits à la conférence électronique, qui a été nourrie de 49 contributions par 33 contributeurs (1/3 des inscrits). Ces contributeurs représentaient tant des ONG, des bureaux d'études, des collectivités locales, des organismes de recherche, des Etats, que des institutions bi et multilatérales d'Afrique (2/3) et d'Europe (1/3). La traduction quotidienne des contributions a permis un dialogue direct entre francophones et anglophones.



Les messages clés de la conférence électronique

1-Comment mettre en place des politiques d'assainissement efficaces ?

« Encourager les décideurs politiques africains à considérer l'assainissement comme un service public dont ils ont la responsabilité »

L'adhésion politique à un haut niveau est un préalable indispensable à la définition et la mise en œuvre d'une politique. Parce que les politiques assainissement sont dans de nombreux pays insuffisantes, des actions de plaidoyer portées par la société civile sont le moyen le plus pertinent pour faire émerger la nécessaire prise de conscience politique.

« Désigner au niveau national une autorité unique, reconnue et responsable du secteur »

Face à la grande diversité des acteurs et des interventions, le secteur de l'assainissement a besoin d'un chef de file. En charge de faciliter la concertation, la réflexion et la promotion de démarches, outils et solutions à mettre en œuvre, cette autorité de coordination du secteur doit être reconnue par la législation et capable de collaborer avec les différents ministères et services étatiques.

« Promouvoir un développement massif des systèmes autonomes et semi-collectifs »

L'assainissement autonome et l'assainissement semi-collectif, en complément de l'assainissement collectif, sont les deux options à privilégier pour le développement rapide des services d'assainissement africains. Ils doivent être développés dans leur intégralité : de l'accès au service jusqu'au traitement des effluents.

2-Comment soutenir les collectivités locales pour relever les défis du développement des services d'assainissement ?

« Reconnaître le rôle des collectivités locales, accroître les soutiens financiers et renforcer leurs capacités »

Face à leurs responsabilités pour le développement des services d'assainissement, les élus et services techniques des collectivités locales ont besoin d'être formés et de se doter d'outils d'aide à la décision et à la planification. Le renforcement de leurs capacités doit s'accompagner d'un accroissement des transferts financiers en provenance du budget national et d'un appui fourni notamment par les services techniques déconcentrés de l'Etat.

Les associations nationales de collectivités locales sont des partenaires clés à impliquer dans ces processus.

« Appuyer les collectivités locales pour élaborer des stratégies locales d'assainissement »

Pour définir et mettre en place des actions au niveau local et être en mesure de dialoguer avec les partenaires au développement, chaque collectivité africaine doit se doter d'une stratégie locale d'assainissement, élaborée en concertation avec tous les acteurs locaux, en réponse aux demandes et besoins des populations. De telles stratégies, qui permettent de fixer les priorités et les modes d'intervention les plus appropriés, nécessitent l'appui d'une expertise nationale, qui reste à développer dans chaque pays.

« Impliquer tous les acteurs locaux de l'assainissement dans la gestion des services d'assainissement »

L'amélioration de l'accès à l'assainissement nécessite la participation de tous les acteurs locaux concernés (opérateurs de services et usagers). Il est nécessaire de les identifier et d'écouter leurs attentes pour ensuite les impliquer, d'abord dans la formulation des stratégies locales, ensuite dans la mise en œuvre de ces stratégies.

3-Comment financer les infrastructures et les services d'assainissement ?

« Affecter avec discernement les fonds nécessaires à chaque maillon de la filière assainissement »

Pour chaque segment de la filière, et selon que l'on considère les charges liées à l'investissement ou au fonctionnement, des sources de financements spécifiques sont à mobiliser (niveau national, niveau local, ménages ou partenaires au développement) et des mécanismes d'affectation de ces fonds sont à mettre en place (paiement direct par les usagers, subvention, micro-crédit ...).

« Construire des mécanismes de financement locaux et pérennes »

La pérennité du secteur repose avant tout sur la capacité à disposer de manière permanente de fonds mobilisés localement. De tels fonds peuvent être approvisionnés, notamment, par des taxes (modérées) appliquées à des services publics existants et rentables financièrement. Ils permettent de développer dans la durée des programmes d'accès à l'assainissement, de recouvrir le coût de fonctionnement des équipements publics (site de dépotage, stations de traitement...), ou encore d'avoir un effet de levier important pour accroître la mobilisation des financements extérieurs.

Deux moteurs pour développer le secteur

Des mécanismes de financement locaux qui soutiennent l'investissement des ménages.

L'émergence et la consolidation d'un marché dynamique de l'assainissement